

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2025 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°D2025/43

QUESTION N°13

OBJET: VIE ASSOCIATIVE / ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2025 A L'ASSOCIATION « BOXING CLUB DE PIERRELAYE »

L'an deux mille vingt-cinq Le vingt-et-un mai A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 mai 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Michel VALLADE - Claude CAUET - Jean-Claude CHEVRIER
Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Jocelyne BINET - Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Maria GUYON - Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON
Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET
Eric BOSC - Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA - Christophe BATTAIS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Chantal CLAUX a donné procuration à Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER a donné procuration à Claude CAUET
Josiane THOMAS a donné procuration à Maria GUYON
Denis HOFFMANN a donné procuration à Fahed HADJI
Frédéric CLAUX a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Fabien CUVILLIER a donné procuration à Eric COUDERCHON
Christophe CONNAN a donné procuration à Isabelle CHOCHON-LAMBERT
Souleymane SANOGO a donné procuration à Eric NOIRET
Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ:

,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE:

Eric NOIRET

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 20 Nombre de pouvoirs : 9 Nombre de votants : 29

N°D2025_43 - VIE ASSOCIATIVE / Attribution d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement au titre de l'année 2025 à l'Association « Boxing Club de Pierrelaye »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier de demande de subvention de fonctionnement à titre exceptionnel de l'Association « Boxing Club de Pierrelaye », en date du 2 mai 2025,

Considérant l'organisation du gala des finales de la Coupe du Val d'Oise en avril 2026 qui est organisée en partenariat avec le Comité régional du Val d'Oise,

Considérant que cet événement permettra à la Commune de rayonner à l'échelle du département et de la région,

Considérant la nécessité pour l'Association « Boxing Club de Pierrelaye » se trouver dans des conditions matérielles favorables pour coordonner cet événement ;

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité,

- ✓ ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 1 500 euros, à l'Association « Boxing Club de Pierrelaye » (SIRET : 82500873300016), afin de permettre l'organisation du Gala des finales de la Coupe du Val d'Oise.
- ✓ PRELEVER les crédits nécessaires sur l'article 65748 du Budget Communal.

Transmis en Préfecture le : 26/05/275

Publié(e) le : 76/05/225

Exécutoire le : 26/08/23

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

MICHEL VALLADE



PIERRELAYE, LE 21 MAI 2025

